

CTA du 5 juillet 2021 Déclaration FSU



Ce comité technique académique s'ouvre à la veille des vacances scolaires. Ces congés sont impatiemment attendus par tous, élèves comme personnels, et chacun espère – sans y croire totalement – que la prochaine rentrée pourra enfin être « normale ». Cette année scolaire a été difficile, une fois encore ce sont les personnels, quelles que soient leurs catégories, qui ont porté à bout de bras le service public d'Éducation Nationale.

Cette année se termine à nouveau sur des promesses de revalorisation non tenues. Alors que TOUS les personnels attendent de RÉELLES mesures de revalorisation de leurs carrières et de leur traitement, les mesures proposées dans le cadre du Grenelle de l'Éducation sont très insuffisantes : elles ne concernent qu'une minorité de collègues et ne permettent pas de compenser les pertes de pouvoir d'achat accumulées ces dernières années. De plus, elles reposent sur l'individualisation des rémunérations alors que ce sont des mesures générales - et notamment une revalorisation conséquente du point d'indice - qui sont attendues.

Au cours de cette année scolaire, les enseignants d'EPS et leurs élèves se sont sentis particulièrement méprisés. Par 5 fois, ils ont été obligés de revoir leur programmation au gré des différents protocoles et fermetures d'installations, mesures d'ailleurs souvent déconnectées de la réalité de l'évolution sanitaire. Les protocoles ont le plus souvent été annoncés la veille pour une application dès le lendemain, quand il n'y avait pas contradiction entre ce qu'annonçait le ministre sur les ondes le matin et la parution du protocole l'après-midi (ainsi, les installations ont été annoncées ouvertes le matin du 23 avril et fermées par le protocole paru l'après-midi). Les discours de l'administration prônant l'importance de l'activité physique ont été en totale contradiction avec ce que cette même administration a généré sur le terrain. Pour l'E.P.S. comme dans de nombreux domaines à l'école, le ministre, qui souhaite une école de la confiance, est surtout le ministre d'une communication visant à faire croire que tout va bien. Le « faire savoir » semble être devenu prioritaire au détriment du « savoir-faire ».

Cette année scolaire se termine par des examens dont les conditions d'organisation témoignent d'un certain mépris pour les personnels.

Le DNB n'a jamais été un sujet pour Jean-Michel Blanquer qui a refusé tout aménagement des épreuves alors même que l'année des élèves et de leurs professeurs a été chamboulée par le Covid 19. Ainsi, les sujets de l'épreuve de Français et de Physique-Chimie relèvent du programme de 4^{ème}, donc de l'année dernière, l'année la plus perturbée par le Covid 19. Le mépris pour le travail des professeurs se voit aussi à travers les conditions de correction et de rémunération pour les épreuves écrites comme pour les épreuves orales.

S'agissant des épreuves terminales du baccalauréat, tout semble avoir été fait pour mettre sous pression les personnels et décrédibiliser les examens sous la forme d'épreuves nationales et terminales. En Français comme en Philosophie, la correction numérique des copies a été synonyme d'alourdissement de la charge de travail, c'est également un moyen de contrôle accru de l'acte de correction par l'outil numérique.

Quant au Grand oral, il a implosé dès qu'il a été confronté au réel : les difficultés d'organisation ne doivent pas masquer les problèmes de fond d'une épreuve aux finalités floues.

Pour les BTS, la mise en place d'une session de rattrapage se fait dans la précipitation et la confusion. Les professeurs n'ont même pas pu préparer les étudiants à cette épreuve.

Le ministre se félicite de la poursuite de l'accueil des élèves malgré la crise sanitaire. Ce discours d'autosatisfaction occulte pourtant le fait que les conséquences de la crise sanitaire touchent plus durement les plus fragiles et creusent irrémédiablement les inégalités socio-économiques. A moyens constants et en première ligne, les infirmier.es sont les témoins des conséquences délétères de cette crise sur la jeunesse.

L'Ecole n'aurait pu rester ouverte sans l'engagement sans faille des infirmier.es de l'Education nationale. Un engagement dont elles-ils payent le prix fort : deux infirmier.es sur trois se déclarent en souffrance au travail, 66% souhaitent quitter leur fonction. Et pourtant, le ministre n'annonce aucune revalorisation pour les infirmier.es de l'Education nationale. Elles.ils sont les grand.es oublié.es du Grenelle comme du Ségur.

Cette année scolaire se termine enfin sur une impression, celle que le gouvernement cherche à tirer profit de la situation sanitaire pour accélérer la remise en cause des droits des salariés et agents publics dans tous les domaines et en particulier dans celui des retraites.

De même, l'annonce d'un renforcement du contrôle continu revient à imposer un baccalauréat de plus en plus local qui va creuser encore les inégalités entre les élèves, le poids du lycée d'origine pesant de plus en plus et marquant durablement la scolarité et le destin scolaire des élèves. Par ailleurs, la combinaison du contrôle continu et de la sélection anticipée de l'enseignement supérieur au cours de l'année de terminale dénature le travail enseignant et fait exploser le sens de l'évaluation en lycée. Parents, élèves, enseignants, inspection, direction ne peuvent plus s'accorder sur le sens des évaluations du travail des élèves et cela devient un possible champ d'affrontement.

La FSU exige la remise à plat des réformes inégalitaires du bac, du lycée et de Parcoursup, ce qui suppose une autre organisation des enseignements et le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes.

La requalification de la filière administrative est à l'ordre du jour de ce CTA, la FSU se félicite que soit enfin prise en compte la filière administrative mais ne peut se satisfaire d'un saupoudrage qui risque de créer des frustrations légitimes pour les collègues exclu(e)s du re-pyramidage. Dans cette perspective, la FSU demande à ce que les lauréat(e)s des listes d'aptitude 2021 puissent bénéficier, s'ils le souhaitent, d'une promotion sur leur poste. Enfin, dans les groupes de concertation à venir, la FSU souhaite aborder entre autre la question des suppléances ainsi que celle de la rémunération des agents non-titulaires.

Pour terminer, la FSU souhaite à nouveau condamner la Loi de Transformation de la Fonction Publique qui crée les conditions d'une totale opacité sur les opérations de mutation et de gestion de carrière des personnels. La FSU demande que soient publiés sur « Partage » les arrêtés collectifs de mutation des personnels à l'image de ce qui est pratiqué pour les opérations de promotion et d'avancement de carrière.